

Société | SOS Solidarités engagé pour l'emploi des réfugiés



C'est en présence d'Alain Régnier, délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés, que SOS Solidarités a dévoilé le dispositif "Émulsion" à Bordeaux. Ce dernier, dont l'élaboration a pris plus d'un an et demi, est destiné à répondre au besoin d'insertion professionnelle pour les personnes bénéficiant de la protection internationale (BPI). Ce programme, étalé sur deux mois, s'attaque à plusieurs freins vis-à-vis de l'accès à l'emploi des réfugiés, que ce soit de leur point de vue ou de celui des entreprises.

« Nous proposons un dispositif qui, à terme, aboutira à une insertion professionnelle pérenne pour les personnes que nous accueillons ». Par ces mots, Sandra Bodin-Ferré, directrice du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) de Bordeaux, résume brièvement la vocation du projet « Émulsion », lancé par l'établissement bordelais de SOS Solidarités le 14 octobre dernier. En effet, pour de nombreux réfugiés ayant obtenu un titre de séjour, l'accès à l'emploi est une des premières difficultés, et pas seulement en France. Le délégué interministériel Alain Régnier évoque une étude menée en Allemagne récemment. « 38 % des réfugiés arrivés en Allemagne depuis 2015 ont aujourd'hui trouvé un emploi, précise Alain Régnier. C'est pour arriver à un meilleur résultat que l'État soutient la démarche de SOS Solidarités et que le Ministère du Travail a lancé un plan de 60 millions d'euros dont un des objectifs est de permettre aux réfugiés d'obtenir une Validation des Acquis d'Expérience (VAE) et exercer le même métier que dans leur pays d'origine ».

Si un demandeur d'asile doit avoir une autorisation pour travailler en France, les bénéficiaires de la protection internationale (BPI), ceux qui ont obtenu l'asile, font partie du droit commun sur le marché du travail « ils sont comme monsieur et madame tout le monde, et peuvent donc chercher du travail comme tout le monde », ajoute Alain Régnier. C'est ici que la situation se complique : la majorité des réfugiés à la recherche d'un emploi font face à plusieurs barrières, la langue, la mobilité, l'accès au numérique ou tout simplement constituer un projet professionnel. Pour lever ces freins, SOS Solidarités a créé « Émulsion », en s'alliant avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Pour l'instant, seule une dizaine de réfugiés constituent le groupe « test » de ce programme d'accompagnement de deux mois, qui s'achèvera en décembre. Sandra Bodin-Ferré estime que si les résultats de cette première expérience sont pertinents, elle pourrait être ouverte à plus grande échelle.

Une plateforme nationale lancée par l'État fin novembre

Alain Régnier souligne que le dispositif « Émulsion » n'est pas en collaboration avec l'OFII (Office Français de

l'Immigration et de l'Intégration), qui mène des actions similaires et demande donc plus de synergie entre les deux organismes. Le délégué interministériel souhaite par ailleurs que ceux ayant réussi à s'intégrer soient les acteurs de demain pour aider à l'insertion des futurs réfugiés. Pour ce qui est de la politique menée au niveau national, Alain Régnier prône la réalisation d'un diagnostic de la situation territoire par territoire, « parce que tous les départements toutes les métropoles n'ont pas les même caractéristiques et capacités en termes d'accueil et d'emploi ». Ainsi, les politiques seraient, selon le délégué interministériel, plus performantes parce qu'adaptées aux contraintes de chaque territoire. Alain Régnier annonce également le lancement de la plateforme réfugié.info, prévu le 25 novembre, une plateforme de ressources et d'informations à destinations des migrants comme des aidants.

Yoan Denéchau

Crédit Photo : YD

Publié sur aqui.fr le 04/11/2019

[Url de cet article](#)